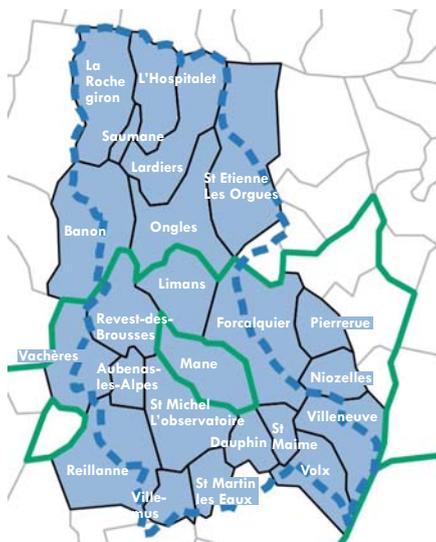




- > Optimiser les infrastructures d'eau potable et la gestion existante pour une exploitation de la ressource au plus juste
- > Maîtres d'ouvrage : Collectivités gestionnaires de l'eau potable
- > Partenaires : Agence régionale de la Santé (ARS), Agence de l'Eau, Département 04, Direction Départementale des Territoires (DDT) 04

### Communes concernées



- ▣ Limite communale
- ▣ Périimètre du Parc naturel régional du Luberon
- ▣ Périimètre du bassin versant du Largue

### Action AEP 1.1 (Alimentation en eau potable) :

#### Améliorer les captages d'eau potable existants

##### > Contexte et objectif visé

Étudier la possibilité d'optimiser (sans augmenter les prélèvements) chaque site de production actuel pour améliorer les conditions de prélèvements d'un point de vue quantitatif, sanitaire et réglementaire.

##### > Descriptif technique

1. Diagnostic des captages existants et identification des captages pouvant être améliorés
2. Travaux sur les ouvrages identifiés par les diagnostics

> **Coût estimatif** : 500 000 € (étude)

> **Programmation** : 2017-2019

### Action AEP 1.2 : Améliorer et maintenir les rendements des réseaux d'eau potable à 70%

##### > Contexte et objectif visé

Un objectif de rendement minimum de 70% a été retenu compte tenu du possible renforcement des exigences réglementaires dans l'avenir, mais surtout du caractère déficitaire du bassin versant.

##### > Descriptif technique

1. Analyse du système d'alimentation en eau potable et des pratiques
2. Mise en place d'équipements de système de suivi et de mesures sur les réseaux
3. Réalisation de campagnes de recherches de fuites
4. Établissement d'un programme de travaux d'amélioration du réseau

*Cf. Guide de réduction des pertes d'eau pour les réseaux de distribution d'eau potable de l'ONEMA.*

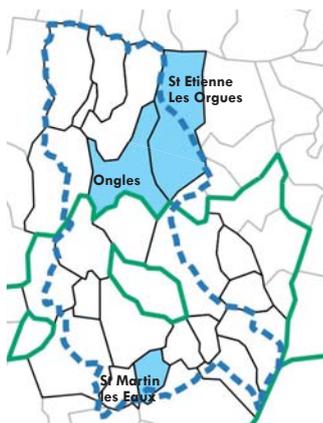
> **Coût estimatif** : à définir

> **Programmation** : 2017-2020 puis maintien des rendements au-delà.

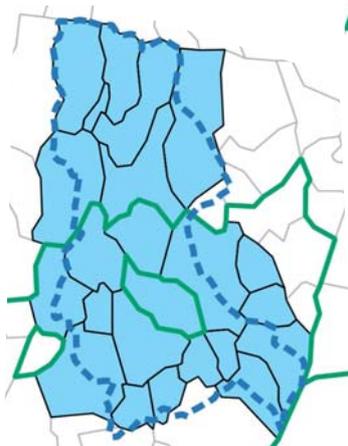
> **Gain escompté** : (si couplé avec AEP 1.3)

200 000 m<sup>3</sup> économisés, soit 17% économisés à l'étiage (Largue et hors bassin versant).

### Communes concernées

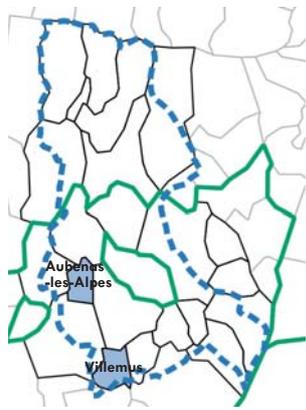


Améliorer les rendements des réseaux d'eau potable (70%)

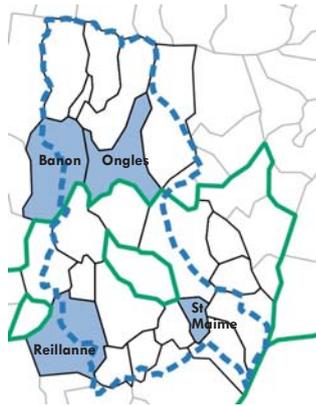


Maintenir les rendements des réseaux d'eau potable à 70%

## Communes concernées



Réaliser le schéma directeur d'eau potable



Mettre à jour le schéma directeur d'eau potable

## Action AEP 1.3 : Diagnostiquer les réseaux d'eau potable et assurer leur renouvellement

### > Contexte et objectif visé

L'étude patrimoniale est le principal outil d'acquisition de la connaissance approfondie des réseaux. Elle permet d'élaborer un schéma directeur d'eau potable optimal.

### > Descriptif technique

1. Réalisation ou mise à jour des schémas directeurs d'eau potable
2. Renouvellement des réseaux

> **Coût estimatif** : Études : 250 000 € / Travaux : à définir

> **Programmation** : 2017-2019

> **Gain escompté** : (si couplé avec AEP 1.2) 200 000 m<sup>3</sup> économisés soit 17% économisés, à l'étiage (Largue et hors bassin versant).

## Actions AEP 2.1 et 2.2 : Maîtriser et réduire les consommations dans les bâtiments publics et les ménages

### > Contexte et objectif visé

La consommation journalière en eau potable sur le bassin du Largue se situe autour de 250 l/jour/pers. Mais elle est très variable selon les communes (entre 105 et 440 l/jour/hab). L'objectif est de réduire les consommations en passant à 150 l/jour/habitant en 2024 et de maintenir ce chiffre à l'horizon 2034.

### > Descriptif technique

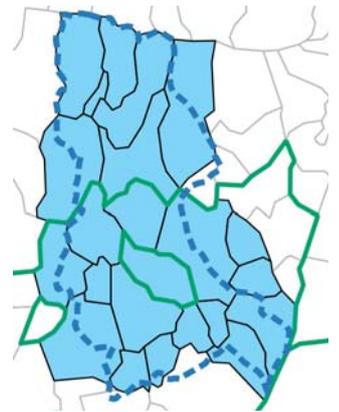
Poursuite du programme "Économisons l'eau, chaque goutte compte" mis en place par le Parc naturel régional du Luberon auprès des collectivités, des prestataires touristiques, du grand public.

> **Coût estimatif** : en moyenne 35 000 €/an

> **Programmation** : Démarrage en 2014 et à maintenir dans le temps

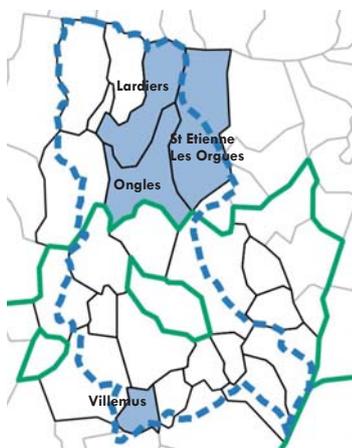
> **Gain escompté** : 1 euro investi, 3 euros économisés sur la facture.

## Communes concernées



Maîtriser et réduire les consommations d'eau dans le patrimoine public

## Communes concernées



Reconquérir la qualité de l'eau potable des captages prioritaires

## Action AEP 3.1 : Reconquête de la qualité de l'eau des captages prioritaires

### > Contexte et objectif visé :

Sur le bassin versant du Largue, la dégradation de l'eau par les pollutions diffuses (nitrates et pesticides) affecte l'approvisionnement en eau potable. Sur le Largue, 5 captages prioritaires sont visés : Saumane, Lardiers, Ongles, Saint-Etienne-les-Organes, Villemus et leur qualité doit être restaurée pour satisfaire la qualité de l'eau distribuée et limiter les coûts de traitement avant distribution.

### > Descriptif technique

1. Délimitation de l'AAC (Aire d'Alimentation de Captage)
2. Réalisation d'un Diagnostic Territorial Multi-pressions (DTMP)
3. Élaboration et mise en oeuvre d'un plan d'actions.

> **Coût estimatif** : 60 000 € (étude Villemus et Saumane)

> **Programmation** : démarches déjà engagées, la finalisation est envisagée fin 2020.